

JPA
7 rue Galilée
75116 PARIS

AUDITEM
118, Rue de Vaugirard
75006 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

VERNEUIL FINANCE

Société Anonyme au capital de 1 099 265 Euros
Siège social : 49 - 51 Rue de Ponthieu
75008 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux actionnaires de la société Verneuil Finance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Verneuil Finance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 27 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

Risque identifié

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant net de 1 431 milliers d'euros, représentent un des postes les plus importants du bilan (62% de l'actif). Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Il n'est pratiqué une dépréciation des titres que s'il existe une moins-value durable par rapport à la valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée en considération de plusieurs facteurs : actif net comptable corrigé, rentabilité, valeur stratégique pour la société.

Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et de la sensibilité des modèles d'évaluation aux hypothèses retenues, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'usage des titres de participation comme un point clé de notre audit.

Notre réponse

Nous avons pris connaissance du processus de détermination de la valeur d'usage des titres de participation. Nos travaux ont également consisté à :

- Prendre connaissance des méthodes d'évaluation utilisées et des hypothèses sous-jacentes à la détermination de la valeur d'usage des titres de participation ;
- Calculer la quote-part d'actif net (situation nette ou actif net) à partir des données source issues des comptes des filiales ayant fait l'objet de procédures d'audit spécifiques ou de procédures analytiques le cas échéant, et examiner les éventuels ajustements opérés ;
- Recalculer les dépréciations enregistrées par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 27 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements

survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes .

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Verneuil Finance par votre assemblée générale du 31 Juillet 2017 pour AUDITEM et JPA.

Au 31 décembre 2019, AUDITEM était dans la 10ème année de sa mission sans interruption et JPA dans la 4ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris, le 30 Avril 2020

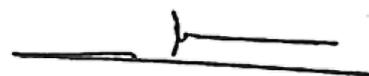
Les Commissaires aux comptes

AUDITEM



Hervé LE ROY

JPA



Jacques POTDEVIN

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	2 249	1 635	614	989	- 375
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	5 791 236	4 359 782	1 431 454	2 047 774	- 616 320
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	13 440	4 580	8 860	13 440	- 4 580
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	5 806 925	4 365 997	1 440 928	2 062 203	- 621 275
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	91		91	120	- 29
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	837 163		837 163	826 286	10 877
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	44 355		44 355	114 998	- 70 643
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	146		146	12 000	- 11 854
TOTAL (II)	881 755		881 755	953 404	- 71 649
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	6 688 680	4 365 997	2 322 683	3 015 607	- 692 924

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 099 265)	1 099 265	10 992 650	-9 893 385
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		22 513 867	-22 513 867
Ecarts de réévaluation	1 124	1 124	
Réserve légale	147 882	152 937	- 5 055
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	6 183	6 183	
Autres réserves		1 139 726	-1 139 726
Report à nouveau	197 295	-35 853 165	36 050 460
Résultat de l'exercice	-419 805	2 498 427	-2 918 232
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 031 945	1 451 750	- 419 805
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires		74	- 74
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		55 638	- 55 638
. Associés	1 178 338	1 109 280	69 058
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 400	78 390	14 010
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés		300 475	- 300 475
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	20 000	20 000	
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	1 290 738	1 563 857	- 273 119
Écart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 322 683	3 015 607	- 692 924

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services					
Chiffres d'affaires Nets					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits				5	- 5
Total des produits d'exploitation (I)				5	- 5
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			117 468	80 516	36 952
Impôts, taxes et versements assimilés			23 162	15 095	8 067
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements sur immobilisations			375	750	- 375
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			20 000	20 000	
Total des charges d'exploitation (II)			161 005	116 361	44 644
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-161 005	-116 355	- 44 650
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			11 423	12 925	- 1 502
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			11 423	12 925	- 1 502
Dotations financières aux amortissements et provisions			620 900	1 033 828	- 412 928
Intérêts et charges assimilées			5 598	5 002	596
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			626 498	1 038 830	- 412 332
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-615 075	-1 025 904	410 829
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-776 080	-1 142 260	366 180

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	356 278	150 000	206 278	137,52
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1	- 1	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges		15 133 584	-15 133 584	-100
Total des produits exceptionnels (VII)	356 278	15 283 585	-14 927 307	-97,67
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4	3 154 398	-3 154 394	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8 488 500	-8 488 500	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4	11 642 898	-11 642 894	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	356 274	3 640 687	-3 284 413	-90,21
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	367 701	15 296 516	-14 928 815	-97,60
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	787 507	12 798 088	-12 010 581	-93,85
RESULTAT NET	-419 805	2 498 427	-2 918 232	116,80
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales 2020

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 2 322 683,03 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -419 805,28 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Évolution des Capitaux Propres
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les pertes constatées entraînent une incertitude sur la continuité d'exploitation, mais cependant, compte tenu du soutien des associés majoritaires, les comptes ont été arrêtés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Établissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Évènement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

1. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

A la date d'établissement des comptes l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en organisant ses activités en télétravail.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêt des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

2. Participations et créances rattachées :

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition. Pour les titres cotés et non cotés, la valeur d'inventaire est déterminée en fonction des capitaux propres, des perspectives de rentabilité des sociétés et la valeur probable de négociation à court terme.

La dépréciation des titres SFC, a été appréciée en fonction du protocole d'accord signé avec le Groupe Circus fin 2019 soit 1.44 € par titre.

Une provision complémentaire a été constaté pour la somme de 616 320 euros, permettant ainsi d'obtenir une valorisation de la valeur nette de titres SFC à la somme de 1 431 454 euros.

	31.12.2019		31.12.2018	
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
<u>Titres de participation :</u> Sté FRANCAISE DE CASINOS S.A.	5.791	1.431	5.791	2.047
Sous- total	5.791	1.431	5.791	2.047
<u>Autres titres immobilisés :</u> SCPI INTERPIERRE FRANCE	13	9	13	13
Sous-total	13	9	13	13
<u>Autres immobilisations financières :</u>				
Sous-total	0	0	0	0
TOTAL	5.804	1.440	5.804	2.060

TITRES DE PARTICIPATIONS	31.12.2018	+	-	31.12.2019
SOCIETE FRANCAISE DE CASINO	5.791			5.791
A déduire dépréciations	3.744	616		4.360
Valeur brute	5.791			5.791
Valeur nette	2.048			1.431

La variation nette est imputable aux éléments suivants :

1. Dotation pour dépréciation des titres Sté FRANCAISE DES CASINOS S.A (616) K€

AUTRES TITRES IMMOBILISES	31.12.2018	+	-	31.12.2019
INTERPIERRE SCPI	13			13
A déduire dépréciations	0		4	(4)
Valeur brute	13			13
Valeur nette	13			9

3. Ajustement du report fiscal déficitaire

Dans le cadre d'un avis de contrôle de l'administration notifié en dernier ressort en date du 13 mars 2020, le report fiscal déficitaire a été augmenté de la somme de 9 230 575 euros, le portant ainsi à la somme de 16 079 015 euros au 1^{er} janvier 2019.

4. Créances clients et comptes rattachés – Autres créances :

	31.12.2018	31.12.2019
Valeur brute	826	837
A déduire dépréciations	0	0
Valeur nette	826	837

Les autres créances incluent les éléments suivants :

K€	31.12.2018	31.12.2019
Clients	0	0
Fournisseurs débiteurs	0	0
Sociétés apparentées	0	0
Débiteurs divers	826	837
Total	826	837

5. Résultat Exceptionnel

Les produits exceptionnels tiennent comptes d'un abandon de créances consenti par la société FOCH INVESTISSEMENTS SARL au profit de notre société en date du 16 décembre 2019 du pour la somme de 56 K€

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 249		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	2 249		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	5 791 236		
Autres titres immobilisés	13 440		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	5 804 676		
TOTAL GENERAL	5 806 925		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 249	2 249
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			2 249	2 249
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			5 791 236	
Autres titres immobilisés			13 440	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			5 804 676	
TOTAL GENERAL			5 806 925	2 249

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 260	375		1 635
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 260	375		1 635
TOTAL GENERAL	1 260	375		1 635

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	375				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	375				
TOTAL GENERAL	375				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	3 743 462	616 320 4 580		4 359 782 4 580
TOTAL Dépréciations	3 743 462	620 900		4 364 362
TOTAL GENERAL	3 743 462	620 900		4 364 362
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		620 900		

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	837 254	837 254	
Charges constatées d'avance	146	146	
TOTAL GENERAL	837 400	837 400	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	92 400	92 400		
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 178 338	1 178 338		
Autres dettes	20 000	20 000		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 290 738	1 290 738		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	46 851			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 960
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	20 000
TOTAL	86 960

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	146	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	146	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale	Montant
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1.099.265	10 €	10.992.650 €
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice			
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice	1.099.265	9 €	9 893 385 €
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1.099.265	1 €	1.099.265 €

Une augmentation de capital a été réalisée au 21 janvier 2019, par imputation du report à nouveau débiteur sur :

- Des primes d'émission
- Des autres réserves
- De la réserve légale

Concomitamment une réduction de capital a été réalisée par une réduction de la valeur nominale.

A l'issue de ces opérations le capital s'établit à 1.099.265 euros et est composé de 1.099.265 actions de 1 euro chacune.

Détention du capital social

Le capital social est détenu par:

-	VERNEUIL ET ASSOCIES	81,91 %
-	FOCH INVESTISSEMENTS	0,97 %
-	Actionnaires nominatifs	1,24 %
-	Public	15,88 %

Évolution des capitaux propres

Les capitaux propres ont évolué comme suit :

	31.12.2018	Affectation du résultat	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	31.12.2019
Capital	10.993		(9.894)		1.099
Primes émission	22.514		(22.514)		0
Ecart réévaluation	1				1
Réserve légale	115		(5)		110
Réserve légale des plus-values nettes à long terme	38				38
Réserves indisponibles	6				6
Réserves des plus-values nettes à long terme	0				0
Autres réserves	1.139		(1.139)		0
Report à nouveau	(35.853)	2498	+ 33.552		197
Résultat de l'exercice				(420)	(420)
Totaux	(1.047)	2.498	0	(420)	1.032

La variation des fonds propres de la société au cours de l'exercice correspond :

- Au résultat (Perte) au 31 décembre 2019 de (420) K€

Emprunt et dettes financières

	31.12.2019	31.12.2018
Emprunts de titres (1)	0	47
Intérêts courus sur emprunts de titres	0	9
Groupe et associés (2)	1.178	1.109
A la clôture	1.178	1.165
Echéances à moins d'un an	1.178	1.165
Echéances à plus d'un an et moins de 5 ans		

(1) Les emprunts de titres concernent :

(2)	31.12.2019	31.12.2018
INTERETS VERNEUIL ET ASS	159	159
VERNEUIL ET ASS/CESSION CREANCE	368	368
FINANCIERE DUC IMT EMPRUNT DUC	0	0
INTERETS FOCH INV	9	4
FOCH INVESTISSEMENT	639	574
M. GONTIER	4	4

Dettes Fournisseurs et charges à payer**C.7 Dettes Fournisseurs et charges à payer**

K€	31.12.2019	31.12.2018
Fournisseurs, factures non parvenues	92	78
Dettes sociales et fiscales	0	300
	92	378

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'a été allouées aux organes de direction à l'exception de jetons de présence pour

- En 2019 : 20 000 €
- En 2020 : 20 000 €

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant inscrit en charge pour la mission de l'exercice s'élève à 50 K€

Effectif moyen

Aucun salarié au 31.12.2019

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt :

	01.01/2019	+	-	31/12/2019
Décalages certains ou éventuels				
Éléments à imputer				
Déficits reportables fiscalement	6.848			
Ajustement deficit suite à control fiscal	9.231			
Déficits reportables fiscalement	16.079	136		16.215
Éléments de taxation éventuelle				
Réserve spéciale des plus-values à long terme				

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-776 080	
Résultat exceptionnel (et participation)	356 274	
Résultat comptable	-419 805	

Engagements hors bilan**- Engagements financiers donnés**

Verneuil Finances est tenue personnellement et indéfiniment responsable des dettes sociales proportionnellement à sa quote-part dans le capital de la SCPI INTERPIERRE

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
Selon états financiers au 31/10/2019 (en K€)										
Société Française de Casinos SA	11.764	4 697	19 ,52%	5.791	1 431			581	6 214	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										